

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

# NOTE N° 19.15 - Avril 2019 D'INFORMATION

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald Édition : Bernard Javet

Maquettiste : Frédéric Voiret e-ISSN 2431-7632



DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE

DEPP-DVE 61-65, RUE DUTOT 75732 PARIS CEDEX 15

## Évaluations point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats

► En janvier 2019, l'ensemble des élèves de CP ont été évalués en français et en mathématiques (770 000 élèves dans près de 31 000 écoles). Ce point d'étape, en milieu d'année scolaire, permet de mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certains domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.

En français, un peu moins des trois quarts des élèves sont entrés correctement dans la lecture. Concernant le principe alphabétique et la conscience phonologique, les progrès sont nets depuis le début de CP. En mathématiques, dans le domaine de la résolution de problèmes, les difficultés constatées en début de CP, comme en début de CE1, se confirment pour les élèves de CP à mi-parcours.

Comme cela a déjà été observé dans d'autres dispositifs d'évaluation, les écarts sont importants entre les élèves accueillis dans le secteur public hors éducation prioritaire et les élèves de REP et de REP+, plus souvent en difficulté. Cependant, ces écarts diminuent entre le début du CP et la mi-CP.

Les filles présentent des performances plus assurées dans les différents domaines évalués en français. Ce n'est pas le cas en mathématiques où les garçons affichent de meilleurs résultats, mais de façon moins marquée qu'en début de CE1.

#### Équipe Repères CP-CE1, DEPP-B2\*

Entre le 21 janvier et le 1er février, plus de 770 000 élèves de cours préparatoire dans plus de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Cette évaluation a été construite par la DEPP, à partir d'orientations définies avec le Conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN) et la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Il s'agissait, quatre mois après les évaluations nationales repères de début de CP, de faire un point d'étape en milieu d'année scolaire, pour mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certains domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération. Ainsi les professeurs peuvent mieux identifier les besoins individuels de chaque élève et apporter l'aide la plus adaptée. Ce dispositif s'inscrit dans une stratégie pédagogique appelée « réponse à l'intervention » qui a fait ses preuves dans d'autres pays. Le protocole d'évaluation est trop court pour permettre de dresser un panorama exhaustif de toutes les compétences développées depuis le début de l'année scolaire. Les exercices choisis visent à évaluer l'avancée des élèves en référence aux connaissances et compétences en français:

- écouter pour comprendre des messages oraux
- lire à voix haute
- passer de l'oral à l'écrit
- identifier des mots de manière de plus en plus aisée.

En mathématiques, ce sont quatre des attendus des programmes qui sont évalués :

- comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer;
- nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers :
- résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul;
- calculer avec des nombres entiers.

Les tests proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer le mieux les difficultés rencontrées en cours de CP afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de franchir ces obstacles. Au niveau individuel, les résultats doivent toujours être interprétés par le professeur dans le contexte de la classe. En enrichissant les pratiques des enseignants, l'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées à ce moment de l'année scolaire, par certains élèves, doit permettre des interventions pédagogiques sans délai.

Pour les évaluations mi-CP, comme ce fut le cas en début d'année en CP et en CE1, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés : un besoin est identifié, une intervention pédagogique doit être mise en œuvre sans délai;
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles. Une vigilance accrue doit être exercée.

Les seuils sont différents pour chaque exercice. Le travail mené avec des inspecteurs, des conseillers pédagogiques, des maîtres formateurs, des enseignants de grande section, de CP et de CE1, complété par le traitement statistique de la DEPP, avec l'appui du Conseil scientifique de l'Éducation nationale, de la DGESCO et de l'IGEN, a permis de déterminer ces seuils.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de compétences considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la compétence évaluée est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé (« Pour en savoir plus » - Méthodologie : évaluations). Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier ou confirmer les difficultés éventuelles

possible.

Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à mi-CP, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau

de chaque académie (voir « Pour en savoir plus »

de chaque élève et y remédier le plus vite

- Méthodologie : population).

Au niveau de la classe, l'enseignant pourra analyser item par item l'évolution des élèves, tout particulièrement lorsque des items sont communs aux deux temps d'évaluation.

\* Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier Mais au niveau national, il faut prendre en compte que les attendus à mi-CP sont différents de ceux de début d'année. Il faut également noter que la plupart des exercices sont constitués d'items différents et d'un niveau naturellement plus exigeant. Il n'est donc pas possible de comparer directement les scores de réussite ou le nombre moyen d'items réussis pour approcher les progressions des élèves et établir des relations directes. Le plus pertinent est d'interpréter les résultats en observant les proportions d'élèves dans chacune des trois catégories : au niveau du seuil 1, au niveau du seuil 2 et au-dessus de ce niveau.

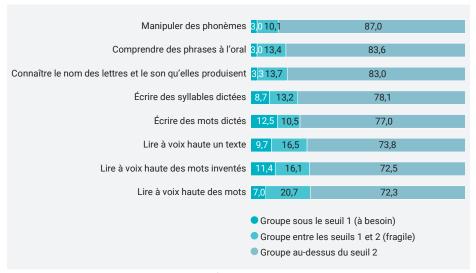
### En Français, les trois quarts des élèves sont entrés correctement dans la lecture et l'écriture, mais 10 % des élèves rencontrent des difficultés importantes

Concernant le principe alphabétique et la conscience phonologique, les progrès sont nets depuis le début de CP. Sur la connaissance des lettres et des sons qu'elles produisent, 23 % des élèves ne réussissaient que cinq items ou moins sur dix en début d'année de CP. À mi-CP, seuls 3,3 % des élèves sont dans cette situation. Pour la manipulation des phonèmes, avec des items identiques et le même niveau d'exigence, la

proportion d'élèves en difficulté baisse de 22 % à 13 %. Malgré cette baisse, en milieu d'année de CP, un peu plus d'un élève sur dix ne maîtrise donc pas les bases phonologiques nécessaires pour apprendre à lire **b figure 1**.

En lecture à voix haute, d'une manière générale, on peut considérer qu'à mi-CP un peu moins de 10 % des élèves ne sont pas du tout entrés dans la lecture. Ils lisent six mots ou moins en une minute, quel que soit le contexte de lecture (mots isolés ou mots dans un texte). Les élèves dont on peut considérer qu'ils sont entrés correctement dans la lecture (groupe au-dessus du seuil 2) représentent un peu moins des trois quarts des CP. Pour l'écriture de syllabes ou de mots dictés, plus de trois élèves sur quatre réussissent correctement les exercices proposés. Environ 10 % des élèves ne sont pas encore en capacité d'encoder des syllabes ou des mots en milieu de CP, c'est-à-dire de les composer et les transcrire.

## ▶1 Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français à mi-CP (en %)

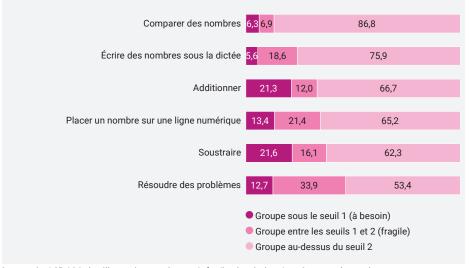


Lecture : à mi-CP, 10,1 % des élèves présentent des acquis fragiles dans le domaine « Manipuler des phonèmes ». Champ : France nétropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 19.15. © DEPP

## ▶2 Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques à mi-CP (en %)



Lecture : à mi-CP, 6,9 % des élèves présentent des acquis fragiles dans le domaine « Comparer des nombres ».

Champ : France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 19.15. © DEPP

### En mathématiques, des difficultés en résolution de problèmes et des résultats faibles pour les additions et les soustractions

Pour l'exercice de comparaison des nombres, avec des items identiques et des seuils relevés, la proportion d'élèves en difficultés baisse de 23,9 % à 13,2 % **Figure 2**.

Dans le domaine de la résolution de problèmes, les difficultés constatées en début de CP, comme en début de CE1, se confirment pour les élèves de CP à mi-parcours. Près de la moitié d'entre eux ne réussissent que trois problèmes ou moins sur cinq, avec 12,7 % de l'ensemble des élèves qui ne réussissent aucun problème ou un seul.

Pour l'écriture des nombres sous la dictée, un peu plus des trois quarts des élèves sont en mesure d'écrire la plupart des nombres. Mais près d'un quart ne parvient généralement pas à écrire les nombres au-delà de 20. Pour les exercices d'addition en ligne, on constate que plus de 30 % des élèves ont beaucoup de difficultés ou ne réussissent pas à effectuer des calculs dont le résultat est supérieur à 10.

Pour ceux de soustraction en ligne, au moins 20 % des élèves à mi-CP n'ont pas commencé à étudier la soustraction ou ne la maîtrisent pas du tout. Si plus de 60 % des élèves réussissent 6 ou 7 soustractions sur 7, il est important de noter que ces soustractions ne mettent en œuvre que des nombres inférieurs à 10. Pour l'exercice de placement d'un nombre sur une ligne numérique, peu familier, 56 % des élèves en début de CP réussissaient moins de quatre items. À mi-CP, ils sont 34,8 % à en réussir moins de cinq.

## Des écarts entre l'éducation prioritaire et les autres secteurs...

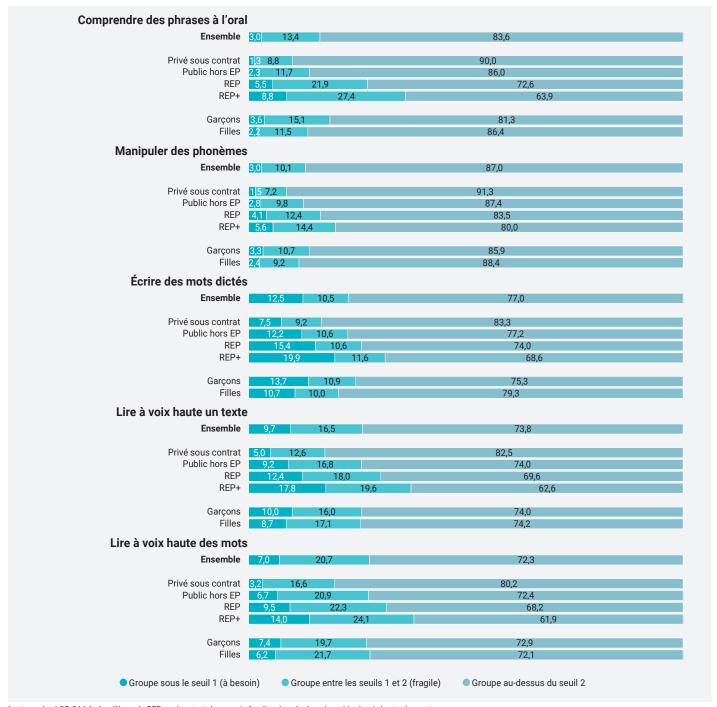
En français, des différences importantes sont constatées en fonction des compétences testées et du secteur de scolarisation des élèves (écoles REP+, REP, publiques ou privées). En général les élèves accueillis dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public Figure 3. Dans le secteur public, les élèves des écoles

d'éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée. En français, l'écart le plus important entre REP+ et public hors EP concerne la compréhension orale de phrases : 22 points de différence entre les proportions d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2). En lecture, les écarts existent, mais sont moins marqués (entre 7 et 11 points). Le constat est le même pour l'écriture de syllabes ou de mots dictés (environ 8 points), le principe alphabétique

(connaissance des lettres et des sons associés) et la conscience phonologique (respectivement 6 et 7 points d'écart).

En mathématiques, les écarts les moins importants entre REP+ et public hors EP concernent l'écriture et la comparaison de nombres (respectivement 6 et 10 points). L'écart apparaît plus nettement pour les exercices de soustraction (16 points) et de résolution de problèmes (17 points).

## ▶3 Répartition des élèves dans les groupes dans cinq domaines évalués en français à mi-CP selon le sexe et le secteur (en %)

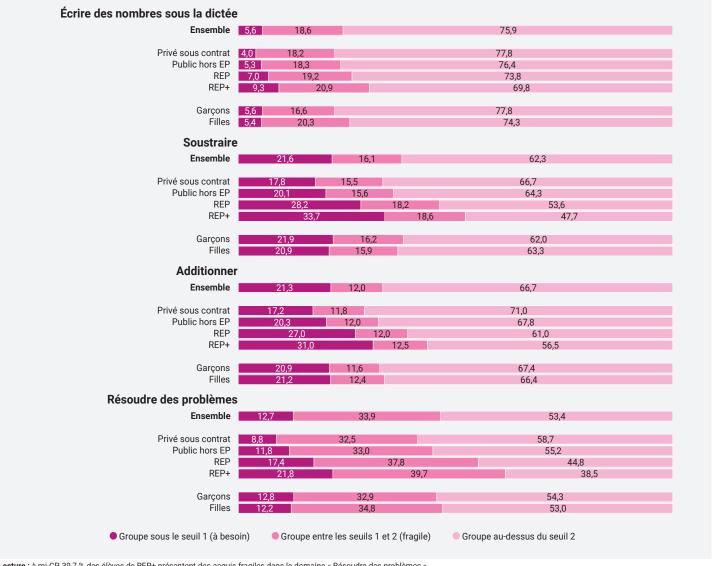


Lecture: à mi-CP, 24,1 % des élèves de REP+ présentent des acquis fragiles dans le domaine « Lire à voix haute des mots ». Champ: France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 19.15. © DEPP

#### 4 Répartition des élèves dans les groupes dans quatre domaines évalués en mathématiques à mi-CP selon le sexe de l'élève et le secteur (en %)



Lecture : à mi-CP, 39,7 % des élèves de REP+ présentent des acquis fragiles dans le domaine « Résoudre des problèmes ». Champ : France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 19.15. © DEPP

#### ... écarts qui se réduisent depuis l'entrée en CP

Sur les trois compétences en français évaluées à la fois en début de CP et mi-CP, les écarts entre l'éducation prioritaire et le public hors éducation prioritaire diminuent pour le principe alphabétique et surtout la « manipulation des phonèmes » mais pas la compréhension orale (voir « Pour en savoir plus »).

Sur les quatre compétences de mathématiques évaluées à la fois en début de CP et à la mi-CP, les écarts entre l'éducation prioritaire et le public hors éducation prioritaire diminuent, en particulier en résolution de problèmes.

## Les écarts entre les filles et les garçons

En français, les filles présentent de meilleures performances que les garçons dans tous les domaines à l'exception de la lecture à voix haute de mots. Néanmoins, les différences ne sont pas très marquées. Elles n'excèdent jamais 2 points, sauf en compréhension orale et en écriture de mots dictés où la proportion de filles dans le groupe d'élèves au-dessus du seuil 2 est supérieure d'environ 4 points à celle des garçons.

En mathématiques, les garçons présentent de meilleures performances que les filles dans tous les domaines à l'exception de la soustraction. Néanmoins, contrairement à ce que l'on observe en début de CE1, les différences ne sont pas très élevées. Elles n'excèdent jamais 2 points, sauf en écriture de nombres où les garçons sont 77,8 % au-dessus du seuil 2 contre 74,3 % des filles (écart de 3,5 points).

#### **POUR EN SAVOIR PLUS**

la Note d'Information 19.15 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder aux **figures + tableaux complémentaires**, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format XLS ».